

Au Ben d'Ytrae, le 19 août 1919



Monsieur le Préfet du Cantal  
Aurillac



Le Souffigné Murat, Pierre, Conducteur  
des Ponts et Chaussées, demeurant à Eumit,  
Angle des rues Kléber et Desaix, actuellement  
en congé au Ben, Commune d'Ytrae,  
département du Cantal, a l'honneur de  
vous demander de vouloir bien lui  
délivrer un passeport pour lui permettre  
de s'embarquer à Marseille à destination  
de Eumit; retour de congé

Il vous prie d'agréer, Monsieur  
le Préfet l'assurance de son respectueux  
dévouement

*Murat*  
avis favorable pour le Beau  
Gladjeux

